WOMEN OF THE NAVY.

Officers' Wives and Families Feel the Suspense Most Keenly—Waiting and Hoping.

The women who have experienced the most mental sufferings and strain resulting from the complications in Cuba are the wives and families of the officers of the navy. Few of the enlisted men are married and most of them are without home ties, but the contrary is true of the officers.

"This is a sad time for us," said the wife of a famous naval officer a few days ago. "All we can do is to wait and hope. None of the 'women of the navy' wants war. Its opportunities for promotion and the winning of glory do not compensate for the terrible suspense and anxiety which we have to endure. Three of my family are in the navy, and my earnest desire is to hear news of peace, although I am trying to be prepared for whatever happens."

While her husband is looking for orders from Washington she and her children await the issue of events in the little New Jersey town which is their present home. This is the attitude of all the women whose fathers, brothers, husbands or lovers are in the navy. Their interest in the chances of war is more keen and personal than that of any other class of people, for war with Spain means naval action. Those who are with the southern squadron are in especial danger. Ever since the blowing up of the Maine and the subsequent mobilizing of the fleet in southern waters the crying of every "war extra" on the street, the receipt of every letter and telegram and the circulation of each new rumor of conflict have caused quickened tension in officers' families. The suspense which the whole nation has found it hard to endure has been most cruel for them.

AN ELECTRIC PRANK.

Lightning Cuts Up High Jinks on a Mountain Side in North Carolina.

A climb to the top of "Big Craggy," along the banks of the Big Tree creek, affords many bits of picturesque scenery, as well as a view of surpassing grandeur from the summit. A party of gentlemen from Asheville, who recently visited this majestic old mountain, that rears its head more than 6,000 feet above sea level, report an unusual manifestation of the pranks of electricity, says the Asheville (N. C.) Citizen.

Along the top of the ridge for a distance of perhaps 75 or 80 yards there was a deep furrow, as if made by a large plow. As the current passed along large pieces of turf were thrown aside, tough rhododendron bushes were torn up by the roots and hurled to one side, while huge bowlders that lay in the pathway were split in twain and in some instances shivered to atoms.

After the current had passed along the surface of the mountain, or topmost ridges, for 50 or 60 yards, it appears to have divided, one fork going down the mountain side and the other continuing on the ridge for some 15 or 20 feet, and then disappearing entirely. The strange feature of this electrical phenomenon is that the charge did not at once disappear by taking a downward direction into the earth instead of remaining for so great a distance on the surface.

EDUCATING A GREYHOUND.

In His Training He Must Walk from Twelve to Fifteen Miles Every Day.

The right way to bring a greyhound into condition is to walk him steadily every day from 12 to 15 miles. He must not be allowed to potter along the road in his own sweet way, but should be led by the trainer. The reason is that continual exercise is thus given, and this without tiring the dog. When he comes in from his walk the greyhound is brushed and groomed. When the greyhound is at exercise he wears a thick "sheet;" this is exchanged for one of thinner quality when he is at home, says an exchange.

The walking exercise alone is not sufficient, however. Every other day the greyhound is galloped, and this is done in the following manner: A kennel man holds the dogs. The trainer walks away for nearly half a mile. At a given signal the kennel man releases one of the dogs, who naturally gallops toward the trainer. When the dog has got away about 20 yards another dog is released, and so the process goes on until all the dogs are running toward the trainer at a distance of about 20 yards from each other. If the dogs were allowed to run together they would either play or fight with each other, and the leading dog must be a very good one at galloping or the gallop will be spoilt.

Formation of Gold Nuggets.

Concerning the theory that gold nuggets are formed by the depositing of the gold around a nucleus from solution, Prof. A. Liversidge, the gold expert of New South Wales, Australia, has made investigations which he thinks disprove it. By slicing the nugget and examining the cross sections obtained he found no traces of concentric coatings, but that the gold was always more or less crystallized, the crystals being in some cases very large and with well-defined boundaries. Some of the nuggets also showed cavities and inclosures of quartz, although in many cases none were visible on the rolled surface of the nugget.

Forged Portraits of Mummies.

Dr. Georg Ebers, the well-known novelist and Egyptologist, says that a large trade is carried on in Egypt in forged portraits of mummies. When the genuine portraits painted on wood were first shown in Europe a few years ago they found such ready sale that a concern has gone regularly into the business of making the portraits for sale.

CARRIER PIGEONS IN WAR.

A Proposal Has Been Made to Use Them on the Scouting Vessels Off the Coast.

The experiments which the French government is now making with carrier pigeons are not novel, though from the scientific way in which they are being conducted it is believed that new data as to the efficiency of these swift birds as messengers in time of war may be gathered. Similar experiments have been made in this country recently, notably those under the management of Howard Carter, of the naval homing pigeon service of New York, says the Sun.

It is calculated that the pigeons fly at a rate varying from 30 to 60 miles an hour. This means that a message from a ship 200 miles at sea might be sent to the home loft in from four to five hours. For instance, if the pigeons were released from a scouting vessel to give warning of the approach of an enemy's vessel or fleet they could beat the average patrol boat to shore by ten or 12 hours over a 200-mile course. Such advance warning would be of great value in an emergency. It is proposed, in case of war, to place crates of these pigeons on board the fastest patrol boats which may be assigned to outside duty.

Mr. Carter's method of training pigeons differs materially from that of a few years ago. He flies his birds singly or in pairs at distances ranging from ten to 400 miles from the home loft. When they are released in pairs he sends a slow bird with a swift one. He found that the old style of taking a basket full of birds and releasing them at varying distances in lots of ten or 15 didn't fit the pigeons for swift flights when they were released singly. The New York loft broke the record for 150 miles in 1896, and it is believed that if the necessity for using pigeons arises those from this loft will do good service to this port.

SHEATHING A SHIP.

Composition Metal Now Largely Used and the Work Is Quickly and Handsomely Done.

Yachts built of wood are sheathed with copper, and so are many tugboats. Merchant ships are sometimes sheathed with copper, but nowadays the material most commonly used is a composition metal, which in appearance resembles brass. It does not wear so long as copper, but it costs less. The composition metal comes in sheets about three feet by one foot four inches. They are fastened on the ships with nails of the same material. Sometimes the sheathing is nailed directly on to the hull of the ship. Sometimes it is nailed over another sheathing of felt, which helps to preserve the calking in the seams, says the New York Sun.

When the ship has been placed in a dry dock, or raised out of water on a floating dock, the old metal is stripped off and if she is to have a felt sheathing the bottom of the ship is first painted with a coat of pitch, and the sheets of felt are laid upon that, and then the sheets of metal are nailed on over them. The work is done very rapidly, and, at the same time, with great nicety. Every nail head is sunk so that it is flush with the plate. If the hand were passed over the sheathing anywhere it would be found smooth. If the nail heads were permitted to project they would, of course, interfere with the speed of the vessel.

Seventy-five men can sheath an 1,800-ton ship in two days. The cost of sheathing such a ship with composition metal, over felt, including material, dock charges, labor, and everything, would be about $4,000, or a little less, and such a sheathing would last about two long voyages.

THEIR ACCUSTOMED PLACES.

Ten of the Twelve Dangerous-Looking Jurymen File Into the Criminal Dock.

"I have just returned from a trip to the southwest," said a lawyer, according to the New York Sun, "and whenever I happened to be in a town where a court was sitting I made it my business to go and see how justice was dispensed. In one town, which shall be nameless, the trial of a man who had been accused of shooting a neighbor's dog was about to begin. I found the courtroom crowded with local characters, each one of whom mounted at least two rapid-fire guns, slick-oiled and well loaded. Twelve of these fellows had been drawn for the jury, and as they swaggered around it was easy to see that they felt their own importance. By and by there was an agitation near the door, and in marched the judge. Seating himself on the bench he rapped for silence, and, acting as his own crier, he shouted, in a massive voice:

"'The court will now come to order,' and it came. Another thump on his desk, and then the judge said, in a decisive fashion:

"'The gents who have been drawn for the jury will now take their accustomed places.'

"Twelve heavily armed men arose as one man, and ten of them filed into the dock."

A Jolly Good Fellow.

The doctors of Melbourne gave a dinner to the city coroner recently, and by way of a joke decided to make the morgue the banquet room. So the slabs on which many lifeless bodies have lain were utilized as tables, and the customary depressing silence of the place of death gave way to the merry popping of champagne corks and the jolly chorus of "He's a Jolly Good Fellow." The higher officials of the city took the levity with such an ill grace that the coroner is likely to lose his head.

Mexican Tailors.

Mexican tailors bring the new clothes of their patrons to their offices or homes to be fitted.

BICYCLE HEARTS.

Hypertrophy, a New Disease, Caused by Excessive Riding of the Wheel.

Several well-known French cyclists have lately, it is said, been rejected as unfit for military service by reason of hypertrophy and other diseases of the heart. Medical men will be rather surprised that the numbers are so small. There must be few of us who have not seen the ill effects of overexertion on a bicycle. The commonest is palpitation and temporary dilation; but even this is sometimes very difficult to cure. In a case which occurred recently a lady, ordered for a fortnight's change of air after influenza, chose to spend it in bicycling about 50 miles a day. As a result she has had ever since that time—now nine months ago—a pulse which on the least exertion rises to 120, though she has not ridden again. That temporary dilation occurs is enough to show the great strain put upon the heart, and it is an added danger that the sense of fatigue in the limbs is so slight. The rider is thus robbed of the warning to which he is accustomed to attend, and repeats or continues the strain upon the heart. As in other similar cases, the effect is to render that dilation permanent which was at first but temporary and to cause an increase in the muscle of the heart by repeated exertion. The heart produced is of large dimensions and of thick walls—a condition which may, perhaps, give little uneasiness to its owner, but which a medical man will view with considerable distrust and apprehension. Weakly and elderly people cannot be too often told that no exercise is more easily abused, though if taken in sensible measure few are more healthful or enjoyable.

DANGEROUS SMELLS.

Scents That Kill More Surely Than a Gun Shot Through the Heart.

Some smells are dangerous. A single sniff of highly concentrated prussic acid will kill a man as quickly as a shot through the heart. The odor of a bad egg is due to the presence of sulphuretted hydrogen, and the objectionable perfumes of sewers and bone factories are attributable chiefly to the same gas. Chemical laboratories, says the Boston Transcript, are famous for bad smells. Berzelius, who discovered the element called "selenium," once tried the experiment of permitting a bubble of pure hydrogen selenide gas to enter his nostril. For days afterwards he was not able to smell strong ammonia, the olfactory nerves being temporarily paralyzed. Selenium gas has the odor of putrid horseradish. Tellurium is even worse. There is a story of a physician whose patient, a lady, refused to take an absolutely necessary rest because she was so fond of being always on the go in society. He gave her a pill containing a small quantity of tellurium, and her breath was affected by it to such an extent that she was not able to appear in public for a month. She never guessed what the trouble was. The volatized essential oil of roses is supposed to cause "rose cold." This peculiar complaint is so far nervous in its character that paper roses sometimes excite it.

ROOSTER'S WOODEN LEG.

The Maimed Fowl Acquires Unusual Dexterity and Is Always Willing to Fight.

A rooster that struts about with a wooden leg is the rather unusual sight to be seen on a farm a few miles from Middletown, N. Y. The rooster lost one of its legs last summer as the result of too intimate acquaintance with a mowing machine. It was only a chick at the time, and Mr. Mapes' son found it soon after it had been injured and cared for it. The leg had been cut off just below the knee joint, and the boy, after the wound had healed, cut a piece of stout twig to the right length and tied it tightly to the stump of the leg. The chicken seemed much surprised and was very awkward at first, but it soon became accustomed to the use of the artificial leg and learned to run about on it at almost as well as if the leg had been its natural one.

The wooden leg has been renewed several times. Last winter, when it was icy, the rooster had a hard time keeping its footing, and when it took a tumble it was by no means easy for it to regain an upright position. It was also very difficult for it to make its way about through the snow, but now it asks no odds of any of the fowls on the place and is ready at any time to fight with any other rooster that gives it cause for battle.

Vanderbilt Made a Mistake.

This is the London version of the story of Mr. Vanderbilt's parting with his celebrated Paris chef, Joseph. One day the millionaire sent for Joseph and told him frankly that he was growing rather tired of his highfalutin', "artistic" French dishes. "The fact is," said the millionaire, "I'm darned hungry, and I want a square, old-fashioned meal. Go and cook me," he added, "some nice boiled beef and cabbage." "Monsieur," replied Joseph, in his suavest manner, "I think you have sent for me by mistake. Shall I ring for the gardener?" Joseph has just become the presiding genius of the kitchen of a big London hotel. To an interviewer he said, the other day: "A dinner should be short —like men. The shorter they are the better."

Prehistoric People.

Evidences of the prehistoric peoples who inhabited the valleys of the Gila and the Salt rivers are continually coming to light, and enough testimony has been found to reveal the fact that in these valleys once dwelt a mighty and populous people, numbering not less than 1,000,000—2,000,000 certainly, and probably reaching 3,000,000.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement pour l'année: Edition quotidienne. $12 00; Edition hebdomadaire $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Selina Poché vs New Orleans Home Investment Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,406—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion triangulaire de terre dans l'ilet borné par les rues Bernadotte, Cimetière et Banks désignée comme quatre lots dans le triangle No 836, mesurant cent un pieds six pouces de face par cent trente-sept pieds de profondeur d'un côté et cent vingt-cinq pieds de l'autre côté.

2° Un certain ilet de terre dans l'ilet borné par les rues Bernadotte, Baudin et le Nouveau Canal, de forme triangulaire, désignée comme la moitié de l'ilet ou triangle No 838 dans le premier district de cette ville.

3° Un certain ilet de terre dans le Premier District de cette ville, désigné comme ilet No 822, borné par les rues Olympia, St Patrick, Banks et Baudin.

4° Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, No 824, borné par les rues Olympia, d'Hémécourt et St Patrick et le Nouveau Canal.

5° Un certain ilet de terre situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Bernadotte, Banks, Anthony, Baudin et le Nouveau Canal, désigné par le No 837 et mesurant trois cent dix neuf pieds sur deux cent deux pieds d'un côté sur deux cent six pieds de l'autre côté.

6° Cinq certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ile No 831, borné par les rues St Patrick, Bernadotte, Banks et Palmyre.

7° Une certaine portion triangulaire de terre dans le premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Anthony, Cimetière et le Nouveau Canal, désignée comme triangle No 842, mesurant cent quarante-quatre pieds d'un côté et cent cinquante-cinq pieds de l'autre côté.

8° Un certain ilet de terre dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 812, borné par les rues Murat et Ulloa et le Nouveau Canal.

9° Tous les droits, titres et intérêts de Marie Catherine Bier, non mariée, Mme Sophia Barabra Bier et de Alex K. Mantz, Mme Henrietta Bier Burke, veuve du défunt Cyrillas J. Rosan et de Mme Sophia et Maria M. Cockrill, les seuls héritiers survivant de M. Henry Bier, décédé, dans et aux ilets ci-dessus décrits, deux morceaux de terre dans le premier district de cette ville, à savoir:

1e Ilet No 813 borné par Murat, Olympia, A. D'Hémécourt, Ulloa et le Nouveau Canal.

2e Ilet No 830, borné par les rues St-Patrick, Bernadotte, Baudin et Banks.

3e Ilet No 838 borné par les rues Baudin, Bernadotte, Anthony et le Nouveau Canal.

10° Un certain ilet de terre situé et étant dans le premier district de cette ville, étant l'ilet No 815, borné par les rues Olympia, Murat, Banks et Baudin, mesurant deux cent quatre vingt cinq pieds un pouce et quatre lignes de face à chacune des rues Olympia et Murat et trois cent quatorze pieds quatre pouces et six lignes de face à chacune des rues Banks et Baudin, borné par les dites rues.

11° 18 lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 821, borné par les rues Olympia, Palmyre, Banks et St-Patrick, lesquels lots sont désignés et mesurent comme suit: Lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 26, 27, 28. Lots 1 à 10 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Palmyre sur cent pieds de profondeur. Lots 11 à 13 inclusivement mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Olympia sur cent cinquante-sept pieds de profondeur. Lots 15 et 16 mesurant soixante-deux pieds de face à la rue Banks sur cent seize pieds de profondeur. Lots 26, 27 et 28 mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue St-Patrick sur cent cinquante-sept pieds de profondeur.

12° Huit lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet 831, borné par les rues St-Patrick, Bernadotte, Palmyre et Banks, lesquels lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9. Lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant deux cent et un pieds six pouces et deux lignes sur la rue Banks par cent vingt cinq pieds trois pouces et six lignes sur la rue Bernadotte et cent trente sept pieds deux pouces et trois lignes sur une ligne oblique courant de la rue Bernadotte à la rue Banks. Lot No 6 mesure trente pieds de face à la rue Palmyre sur cent pieds de profondeur sur un côté et soixante dix huit pieds de profondeur de l'autre côté; lot No 7 mesure trente pieds de face à la rue Palmyre sur cinquante sept pieds, deux pouces de profondeur; lot No 8 mesure trente trois pieds de face à la rue Palmyre sur trente deux pieds de profondeur.

Lot No 9 cinquante pieds de face à la rue Palmyre sur trente cinq pieds de profondeur.

13° Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, désigné comme le No 830, borné par les rues Bernadotte, Banks, Baudin et St Patrick.

14° Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, désigné comme No 829, borné par les rues Bernadotte, Baudin et St-Patrick et le Nouveau Canal.

Ensemble avec tous les droits d'action et procès maintenant en cour, options, avantages, privilèges, servitudes, bénéfices et immunités auxquels le défendant a le droit en vertu de tel acte ou contrat ou ordonnance de ville ou résultant d'aucune autre saisie et spécialement dans et à l'ilet No 814, borné par les rues Olympia, Baudin, Murat et D'Hémécourt et 823, No borné par les rues St Patrick, Olympia, Baudin, D'Hémécourt, les deux dans le premier district de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John T. Whitaker, avocat pour la plaignante.
14 mai—14 15 18 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée du Premier District.

Connue comme le No. 730 rue Gayoso, entre les rues Perdide et Gravier.

Patrick J. Bourke vs M. et Mme John Booker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,296—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 625, lequel dit lot mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent-quarante-quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions. — 1°. L'acquéreur payera comptant, la somme de deux cents dollars, avec 8 0|0 par an d'intérêt sur cette somme à partir du 5 décembre 1895, jusqu'au paiement; un et un-demi pour cent sur le montant du dit principal et de l'intérêt pour honoraire d'avocats les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat, (jusqu'à 1897 inclusivement) sur la dite propriété.

2°. L'acquéreur devant assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement d'un billet de cent dollars, fait par Mme Cora Booker, défenderesse, en date du 5 décembre 1895, et fait payable trois ans après sa date, avec 8 0|0 par an d'intérêt, à partir de la date jusqu'au paiement et paraphé "Ne Varietur" par Bernard Titche, notaire, le 5 décembre 1895 pour identification avec l'acte d'hypothèque et de vente passé pardevant lui à la dit date.

3°. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Wynne Rogers, avocat pour le plaignant.
30 avril—30—mai 6 13 20 27—juin 2

Succession de George Joseph Cook et Bridget Clara Donnelly, femme décédée du dit Geo. Joseph Cook.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,236 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George Cook, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

14 mai—14 18 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme No 5367, rue Magasine, entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

Charles B. Fee vs E. J. Cassard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,019—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet N° 22, maintenant 244, borné par l'avenue Peters et les rues Magasins, Leontine et Camp, désigné par le No Quatre et mesurant trente pieds deux et 25|100 face sur la rue Magasins, trente pieds de profondeur dans le fond, cent dix-sept pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot 3 et cent seize pieds neuf pouces et 32|100 de pouce sur la ligne le séparant du lot No 5.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.

Harris Gagne, avocat du plaignant.
15 avril—15 16 22 29—Mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété du Septième District.

Emile E. Hatry vs Geo C. Lafaye.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,138—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, des lots de terre ci-après décrits, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 181, anciennement 64 A, borné par l'avenue Carrollton et les rues Jeannette, Dublin et Cinquième. Lots 7 et 8 font face à l'avenue Carrollton, se touchant et mesurant chacun trente pieds un pouce et un 6|10 ligne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; lots 19, 20, 21, 22 et 23 faisant face à la rue Dublin et se touchant et mesurant chacun trente pieds un pouce et un 6|10 ligne sur cent dix huit pieds de profondeur entre lignes parallèles et une portion du lot No 11 commençant à soixante pieds deux pouces et trois 2|10 lignes de la rue Jeannette et mesurant trente pieds de largeur sur le côté le plus près de la rue Jeannette, à même largeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Cinquième par une profondeur sur une ligne parallèle avec l'avenue Carrollton et entre lignes égales, soixante pieds deux pouces et 2|10 lignes, ladite portion étant immédiatement dans le fond des lots 7 et 8; aussi une portion du lot No 12 commençant à une distance de soixante pieds deux pouces et trois 2|10 lignes de la rue Jeannette. Elle a une largeur de trente pieds sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-dix pieds trois et quatre 4|5 lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.
15 avril—15 16 22 29—mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Sixième District, connue comme le No 1825 rue Berlin,

Entre les rues Baronne et Dryades.

Alphonse D. Denis vs William C. Folham.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre semble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et dépendances et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Dryades et Baronne, mesurant cinquante pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Ledit morceau ou portion de terre étant composé du tout du lot No 6, lequel mesure trente pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et cette portion du lot No 7, qui touche au lot No 6, mesurant vingt pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les deux propriétés décrites formant ladite portion de terre de cinquante pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocats pour le plaignant.
16 avril—16 17 19 22 29—mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le No Municipal 6315, Rue Hurst, entre les rues Calhoun et Boulevard Exposition.

Otto M. Seidel vs Samuel B. Allison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 56,462—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le sixième district de cette ville et désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 61, borné par les rues Benjamin, Calhoun, Hurst et le Boulevard de l'Exposition, anciennement la ligne de la propriété de Mme Foucher de Circe. Ledit lot mesure vingt neuf pieds, dix pouces et six lignes de face à la rue Hurst, et vingt neuf pieds, deux pouces et quatre lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Benjamin, par 124 pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Calhoun et cent vingt-quatre pieds, trois pouces et trois lignes sur la ligne la plus rapprochée du Boulevard de l'Exposition.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions -1° Comptant pour un montant suffisant à payer la somme de mille dollars, avec intérêt au taux de 8 0|0 par an, à partir du 23 juillet 1896, jusqu'au paiement et aussi l'intérêt à 8 0|0 par an à partir du 23 juillet 1896 jusqu'au paiement pour l'intérêt maintenant dû sur les billets non maturés décrits; cinq pour cent honoraires d'avocats sur le montant total réclamé et maintenant dû; $4 le coût d'une copie de l'acte, $65.80 pour taxes de ville payées par le plaignant; les coûts et charges du procès et de la vente et les taxes [à 1897 inclusivement] sur ladite propriété

2° L'acquéreur jusqu'au montant de son enchère devra assumer le paiement d'un billet de $1,000, en date du 23 juillet 1896, payable deux ans après la date, tiré par le défendant à son ordre et par lui endossé et portant intérêt de 8 0|0 par an, fait payable comme il est ci-dessus stipulé.

3° Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a comptant.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

V. Toulon, avocat pour le plaignant.
14 mai—14 15 20 27—juin 3 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Connue comme Cottage Double, Nos 618 et 620 rue Robert,

Entre les rues Laurel et Jersey.

Third District Building Association vs Charles A. Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,137—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robert, Soniat, Laurel et Jersey, désignés par les numéros neuf et dix, conformément à un plan fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 25 janvier 1890, annexé à un acte de vente à la "Union Homestead Association" passé pardevant C. T. Soniat, notaire, en date du 29 janvier 1890 et mesurant en mesure américaine, chacun vingt-huit pieds et sept pouces de face à la rue Robert par cent vingt deux pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat pour les plaignants.
16 avril—16 22 29—mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Quatrième District.

Formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Colysée, Connue comme le No 2726 rue Colysée.

People's Homestead Association vs Mlle Victoria Venables.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 56,403—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 184, borné par l'avenue Washington, les rues Colysée, Quatrième et Chestnut, formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Colysée, et étant désigné par le No cinq sur un plan avec ledit lot et autres lots annexé à un acte passé pardevant Félix Grima notaire, le 29 mai 1861, ledit lot de terre mesurant, au pied américain cinquante et un pieds six pouces et trois lignes à la rue Colysée sur une profondeur de cent vingt huit pieds deux pouces et face à l'avenue Washington entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats du plaignant.
13 mai—13 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux grands ilets de terre de valeur dans le Septième District, avec améliorations, etc.

John J. Paquette vs Mme Rachel L Benton, exécutrice testamentaire dative.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,184—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Septième District de cette ville, anciennement la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson de cet Etat désigné comme ilet No 289 A, nouveau No 618, borné par l'avenue du Canal, les rues Dublin, Dixon et Dix septième, contenant 26 lots numérotés de 1 à vingt-six, inclusivement, d'après un plan dressé par Castaing et Celles, architectes, en date du 5 mars 1866 et déposé pour référence dans l'étude de James D. Augustin, ancien notaire en cette ville, les lots Nos 1 à 10, les deux inclusivement, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face sur l'avenue du Canal, par une profondeur sur chacun de cent dix-sept pieds six pouces; lots 11, 12, 13 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dixon sur une profondeur chacun de cent cinquante pieds. Lots Nos 14 à 23, les deux inclusivement, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur chacun de cent dix sept pieds six pouces et les lots Nos 24, 25 et 26 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dix-Septième sur cent cinquante pieds chacun de profondeur.

2°. Vingt-six certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelques sorte, situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, étant les lots numérotés de 1 à 26, les deux inclusivement, dans l'ilet 289, nouveau 619 lequel est borné par l'avenue du Canal, les rues Dublin Dixon et Dix-huitième, étant le tout du dit ilet, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des rues Canal et Dublin, et trois cent vingt six pieds de face sur chacune des rues Dixon et Dix-huitième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, Jr., avocat du plaignant.
15 avril—15 22 29—mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Attrayante dans le Second District.

Connue comme No 2509 rue Canal Entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

John Dwyer vs Gustave Manberret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 56,290—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Deuxième District de cette ville se composant du tout du lot No 12 et une moitié près de la rue Rocheblave du lot N° 11 qui touche au N° 12 dans l'ilet N° 331 borné par les rues Canal, Dorgenois, Rocheblave et Douane, la dite portion de terre mesurant quarante pieds six pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de cent quatorze pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

Stiff et Madison, avocats pour le plaignant.
13 mai—13 14 20 27 — juin 3 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Connue comme le No 801 avenue Napoléon, coin de la rue Constance.

Mme Charlotte Bourque, veuve de Predon Bourque, versus Emile Jordy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 56,324.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 19 (maintenant No 203) borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Magasin et Constance, désigné comme lot No Un dudit ilet sur un plan lithographique de X. Magny, annexé à un acte pardevant Wm J. Castell, ancien notaire, daté du 5 août 1867, étant un acte de vente par Joachim Kohn à Peter Mulligan. Ledit lot de terre mesuré, conformément audit plan, vingt-huit pieds huit pouces de face sur l'avenue Napoléon par cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue Constance, desquelles deux rues il forme l'encoignure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

J. B. Grinage, avocat pour le plaignant.
29 avril—29—mai 6 13 20 27—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Quatre Portions de Terre de Valeur dans la Place Audubon,

Dans le Sixième District.

Michael McQuade vs Harry M. Jackman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 56,372 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 juin 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à savoir—

1° Le lot No 22 dans le bloc numéro un de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne Ouest de l'Ouest Place du Parc par telle profondeur à l'Ouest, comme on le voit sur ledit plan les lignes Ouest de la propriété en ceci décrite étant la ligne Ouest de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon, le 3 juin 1893.

2° Le lot No 23 dans le bloc numéro un de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est de l'Est Place du Parc, par telle profondeur à l'Est comme on le voit sur ledit plan, les lignes Est de la propriété en ceci décrite étant les lignes Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893.

3° Le lot N° 24 dans le bloc N° 1 de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus ayant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de l'ouest place du Parc par telle profondeur à l'ouest comme on le voit sur ledit plan les lignes ouest de la propriété en ceci décrite étant la ligne ouest de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893.

4° Le lot No 25 dans le bloc numéro un de la Place Audubon, comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est de l'Est Place du Parc par telle profondeur à l'Est, comme on le voit sur ledit plan les lignes Est de la propriété en ceci décrite étant la ligne Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893 étant les mêmes propriétés acquises par le défendeur en ceci par achat de la Crescent Land and Improvement Company, selon quatre divers actes passés pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mai 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux. Les acquéreurs respectifs devront accepter les titres aux dites propriétés sujets aux termes stipulations, conditions, règles et obligations etc., comme ils sont contenus dans les actes originaux de vente au défendeur comme ils sont passés pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mai 1895, les copies desquels actes sont enregistrées dans le procès ci-dessus.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat du plaignant.
13 mai—13 14 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Cinquième District.

Connu comme No 801 avenue Opelousas, coin de la rue Belleville.

Agapito Crespo vs Mme Mary A. Holton, veuve de John T. Tierney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,275—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé rue Belleville dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 127 compris entre les avenues Opelousas, (anciennement Market,) Slidell, (anciennement Jackson), Elmira et la rue Belleville (anciennement Chestnut) Ledit lot est désigné par le N° 1 conformément à un croquis annexé à un acte passé pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 30 juin 1891, ledit lot mesurant trente-deux pieds de face à l'avenue Opelousas (anciennement Market) sur une profondeur de cent trente pieds de face à la rue Belleville et formant l'encoignure dudit ilet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Wm H. Seymour, avocat pour le plaignant.
22 avril—22 23 29—mai 6 13 20 26

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Mme Mary McGovau, etc., autorisée, vs J. B. Wilkinson et E. J. Hoover In Solido.

La même vs les mêmes.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans. Nos 30,765, 30,766 — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, le VENDREDI, 20me jour de mai 1898, à 11 heures A. M.,

Sur les lieux situés encoignure Bassin et l'avenue Tulane dans le Premier District de cette ville.

Le contenu du Bar Room, consistant en un grand assortiment de vins et liqueurs, Cash Register et tout ce qui appartient au Bar Room, ainsi qu'un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY,
11 mai—11 18 20 Constable.

LOUISVILLE ET NASHVILLE

Trains Sud-Ouest limités

Sont les plus rapides entre la Nouvelle-Orléans et New York. Pas de charge extra pour ce service. Chars Buffets en route.